



NICOLE BRICQ  
MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR

## **Intervention de Nicole BRICQ lors du salon « Planète PME »**

**28 juin 2012 – Palais des congrès**

Mesdames, Messieurs,

Le Président Roubaud n'a pas dissimulé la réalité et je crois qu'il a raison.

L'heure est grave.

Edulcorer la réalité conduit à prescrire des placebos là où il est besoin d'un traitement énergique.

En effet, les performances commerciales de la France sont mauvaises. En 2011, notre pays a enregistré le déficit commercial le plus important de son histoire. Sur les cinq dernières années, nous avons perdu plus de parts de marché que l'Italie, l'Allemagne ou même l'Espagne. Depuis 10 ans, le nombre de nos exportateurs a baissé.

J'ai une conviction : faire porter notre action sur les Petites et Moyennes Entreprises et les Entreprises de Taille Intermédiaire, car je crois que c'est la clé de la performance, afin de trouver les relais de croissance dont notre pays a besoin.

J'ai une mission : mettre en œuvre un service public de l'export qui vous soit dédié et qui offre des synergies avec les acteurs privés. A ce titre, il est impératif de réduire la dispersion de l'offre des partenaires à l'international en même temps que de la rendre plus efficace.

Déjà, des efforts ont été faits. Les conventions régionales de l'export sont un pas, certes, mais sur un chemin qui est long. Les effets au quotidien pour vos entreprises doivent être plus concrets. Vous rendre l'export facile, nombreux sont ceux qui déjà s'y emploient.

- L'Etat, et la Direction Générale du Trésor, qui définissent et pilotent l'action publique dédiée à l'export. Les services dédiés des Ambassades qui incarnent, à l'étranger, ce rôle régalien.
- Les Conseillers du Commerce Extérieur, en France et à l'étranger qui sont autant de personnes ressources auxquelles vous pouvez faire appel.
- La Coface qui apporte des garanties publiques et sécurise votre action à l'international.



- Oséo qui garantit les engagements bancaires et peut intervenir pour vous accompagner dans l'ouverture de filiales à l'étranger.
- Les Chambres de Commerce et d'Industrie qui se sont réformées pour jouer pleinement leur rôle d'appui et de pilote de l'export.
- Ubifrance et ses missions économiques, bras armé de l'Etat, qui appuient les entreprises à l'international au quotidien.

Ce pôle est solide mais il est néanmoins perfectible.

Parce que les PME et les ETI constituent une arme de choix pour renouer avec la croissance, parce que l'export joue, pour atteindre ce but, un rôle majeur, il nous faut mieux agir. Il nous faut aussi conjuguer la culture du secteur public et celle de l'entreprise. C'est le sens du pacte productif proposé par le Président de la République. Il suppose trois qualités : solidarité, force et esprit de conquête.

Etre plus solidaires, c'est présenter un front commun à l'international. Tous, Etat, territoires, grands groupes, PME et ETI, nous sommes la France. Unis, nous sommes plus forts. Il faut que les grands groupes participent plus activement à l'effort national de soutien aux PME à l'international, qu'ils jouent un rôle direct, qu'ils entraînent les PME dans leur sillage mais aussi qu'ils les accompagnent sur notre territoire afin qu'elles puissent grandir et tenir le choc de la mondialisation. Je serai, sur ce point, très attentive.

Etre plus forts c'est s'unir pour, ensemble, atteindre la taille critique qui permet de se positionner sur les marchés émergents et conquérir de nouveaux clients. Le Président a rappelé une règle essentielle, celle de la réciprocité. Je m'en entretiendrai très prochainement avec le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy. A cet égard, l'approche par filières est importante pour l'avenir. Je crois, en effet, à la mutualisation des savoir-faire.

L'innovation c'est aussi une de nos faiblesses. C'est d'autant plus dommageable que c'est le facteur déclencheur du développement à l'export. Elle nous place en amont dans la concurrence souvent féroce avec des pays émergents dont les marchés sont parfois peu ouverts. La conquête de nouvelles parts de marché passera forcément par notre capacité à créer les conditions de développement d'une économie innovante.

Etre plus conquérants, enfin, c'est vital. En matière commerciale, l'agressivité n'est pas un gros mot. L'export est une opportunité formidable pour les entreprises, pour leur croissance et leurs salariés. Nous devons



trouver les moyens d'encourager les entreprises, mais aussi les territoires, à s'engager dans cette voie et à la promouvoir.

Au sein des instances multilatérales comme dans nos relations bilatérales, vous pouvez compter sur moi pour promouvoir un commerce plus juste, plus équilibré, marqué du sceau de la réciprocité. J'y insiste beaucoup dans cette première intervention. Ce point, nous devons l'évoquer très franchement avec nos partenaires. J'ai participé, dans une autre fonction, à Rio, à une rencontre entre le Président et Dilma Rousseff : il y a des opportunités pour nos entreprises.

Voilà les défis qui nous attendent. Nous élaborerons des solutions pour les relever.

Déjà, quelques points me semblent devoir être mis en avant.

La Banque Publique d'Investissement, nouvel outil de notre politique économique que le Gouvernement imagine et prépare, pourrait consacrer une part de son action à l'export et à l'international. La mission de préfiguration confiée à l'Inspection Générale des Finances est explicite sur ce volet et nous attendons avec impatience le rapport que nous fera l'Inspecteur Général Parent.

La compétitivité des entreprises est aussi notre grande bataille.

Enfin, l'action décentralisée. Vous avez compris qu'elle est à l'ordre du jour et la question de la régionalisation est aussi une de nos priorités. Le niveau pertinent est celui de la Région, à fortiori lorsqu'elle abrite des pôles de compétitivité qui développent des synergies entre centres de recherche, Universités, grands groupes et PME, synergies qu'ils doivent être capables, ensemble, de porter à l'extérieur de nos frontières.

Les entreprises ont impérativement besoin d'un point d'entrée unique sur leur territoire pour leurs démarches à l'export. Ce mouvement, je le sais en marche. Il faut l'accélérer car les querelles de préséance doivent être derrière nous. La situation nous oblige à l'action commune.

Le calendrier fait que ma première sortie publique concerne les PME et les ETI. J'en suis heureuse parce que j'aime l'entreprise. C'est ma culture d'origine, je ne l'ai pas oublié. Je les sais prêtes à se défendre et aptes à la conquête de nouveaux marchés.

Nous avons de grandes choses à accomplir. Et, disait Camus, « tout accomplissement est une servitude, il oblige à un accomplissement plus haut ». C'est là tout le malheur que je nous souhaite. Je vous remercie.

**Contact presse :**

Perrine DUGLET : 01 53 18 46 89

*Seul le prononcé fait foi*